

Barrage de Bimont : un scénario catastrophe pour tester les réflexes

Et si le barrage de Bimont cédait à la suite d'une crue exceptionnelle ? C'est le scénario imaginé par la préfecture qui organise, demain, un exercice de sécurité civile. Si la population n'est pas appelée à réagir, les autorités seront en première ligne

Demain, dans la matinée, les sirènes hurleront dans le ciel. Sacré déluge de décibels en perspective : les seize alarmes du barrage de Bimont (cône de brume) ainsi que les sirènes du système d'alerte et d'information de la ville d'Aix seront activées.

Ce vacarme est un mal pour un bien. Il s'agit, selon un communiqué de la mairie d'Aix-en-Provence, de "tester les actions de protection des personnes prévues dans le plan particulier d'intervention (PPI)". Initié par la Préfecture des Bouches-du-Rhône, cet exercice de sécurité civile n'appellera aucune action de la population, mais permettra aux autorités locales de se mettre en ordre de bataille, "à partir d'un scénario inconnu des participants et dans des conditions proches de la réalité, qui simule la rupture du barrage de Bimont, suite à une crue exceptionnelle".

Le plan particulier d'intervention (PPI) du barrage de Bimont prévoit la réponse des pouvoirs publics et de l'exploitant (Société du Canal de Provence) à une situation d'urgence exceptionnelle. Les objectifs de cet exercice sont multiples : au-delà d'une simulation fictive des actions d'évacuation sur des établissements scolaires (communes de Berre l'Étang, Coudoux et le Tholonet, Aix), d'un test de l'alerte et l'information à la population (sirènes), il s'agit de sensibiliser les collectivités, les associations et la population résidant à proximité du site au plan d'urgence.

Notification sur le téléphone
"Réaliser des exercices permet aux citoyens de s'informer sur les risques qui les entourent, de développer une culture du risque et savoir réagir en cas d'urgence" informe-t-on également en mairie. En complément des sirènes d'alerte, le déclenchement de Fr-Alert est un objectif majeur de l'exercice "Barrage de Bimont 2023". "Ce système d'alerte et d'information est déployé sur le territoire national depuis juin 2022, et permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. Le vendredi 30 juin, les personnes se trouvant dans la zone recevront une notification accompagnée d'un signal



Réaliser des exercices permet aux citoyens de s'informer sur les risques qui les entourent, de développer une culture du risque et savoir réagir en cas d'urgence. /PHOTO LP

sonore spécifique, même si leur téléphone est en mode silencieux. La réception de cette notification ne nécessite aucune installation préalable sur les téléphones."

Une rupture du barrage serait effectivement terrifiante, et aurait des impacts loin dans les terres (voir encadré). C'est pour cela que le test impliquera, au-delà d'une partie d'Aix, les communes de Ventabren, Velaux, Coudoux, La Fare-les-Oliviers et de Berre l'Étang. Les communes de Beaurecueil et Saint-Marc-Jaumegarde, non impactées par la zone de propagation de l'onde, participent malgré tout au dispositif de secours, car elles activeront un centre d'accueil et de regroupement des populations sur leurs territoires respectifs. Là encore, une simple fiction. Mais qui pourrait s'avérer instructive si un jour la catastrophe arrivait.

J.D.

Pour en savoir davantage sur les gestes à suivre en cas de rupture de barrage : www.cypres.org/default/rupture-de-barrage.aspx

Le signal d'alerte d'une durée de deux minutes est composé d'émissions sonores de deux secondes séparées par un intervalle de trois secondes.

L'onde arriverait en 17 minutes au Val Saint-André et toucherait Roquefavour en une heure

Une carte de l'onde de submersion modélisant la hauteur de l'eau et le délai de passage de l'onde en aval du barrage en cas de rupture totale de l'ouvrage a été réalisée.

Sur les 40 000 barrages existants dans le monde, 150 ruptures se sont produites depuis les années 1800. En France, la rupture du barrage de Bouzet dans les Vosges en avril 1895 a fait 87 victimes ; celui de Malpassé dans le Var en 1959 avait provoqué 423 victimes. En Italie, en 1963, une catastrophe similaire avait fait plus de 2000 victimes. Le barrage de Bimont est situé sur la commune de Saint-Marc-Jaumegarde, à 7 km en amont d'Aix. Construit entre 1946 et 1952, il est désormais géré et exploité par la So-

ciété du Canal de Provence (SCP). Il couvre 30 % des besoins en eau des Villes d'Aix et de Marseille, de la zone industrielle de la vallée de l'Arc et la centrale thermique de Gardanne. Il a fait l'objet en 2018 d'importants travaux de réhabilitation.

Hauteur de submersion de 10 à 20 mètres

Une carte de l'onde de submersion modélisant la hauteur de l'eau et le délai de passage de l'onde en aval du barrage en cas de rupture totale de l'ouvrage a été réalisée. Elle est incluse au "Plan Particulier d'Intervention" du barrage (2020). Cette onde de submersion toucherait la Causse puis l'Arc jusqu'à son embouchure, soit les communes du Tholonet, Saint-Marc de Jaumegarde, Meyreuil, Aix-en-Provence puis à l'aval Ventabren, Velaux, la Fare les

Consignes en cas de situation d'urgence

AVANT : S'ORGANISER ET ANTICIPER

Connaître le signal d'alerte et les consignes ; connaître les points hauts sur lesquels se réfugier (collines, étages élevés des immeubles résistants), les moyens et itinéraires.

PENDANT : SE METTRE À L'ABRI

Gagner immédiatement les points hauts les plus proches ou à défaut les étages supérieurs d'un immeuble élevé et solide, ne pas prendre l'ascenseur ; ne pas revenir sur ses pas ; ne pas aller chercher ses enfants à l'école, écouter la radio et s'informer de l'évolution de la situation.

APRÈS

Attendre les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte pour quitter les points hauts et regagner son domicile ; aérer et désinfecter les pièces qui seraient inondées ; ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche.

Oliviers et Berre l'Étang. La commune d'Aix commencerait à être touchée au bout de 15 mn environ. L'onde de submersion atteindrait le Pont de l'Arc en 23 mn, les Milles en 36 mn environ, le Nord de la zone des Milles et de la Duranne en 50 mn, St Pons en 55 mn. À certains endroits, la hauteur de submersion pourrait atteindre 10 à 20 mètres. Le signal d'alerte d'une durée de 2 minutes est composé d'émissions sonores de deux secondes séparées par un intervalle de trois secondes. Ce signal prescrit une évacuation immédiate vers des points hauts en dehors de l'onde de submersion et les points de rassemblement, ainsi que l'écoute des consignes des autorités (radios, automate...).

Détails et liste des points de rassemblement consultables sur www.aixenprovence.fr/IMG/pdf/extraits_dcm_psi_2023.pdf

SFHE

Visite sur rendez-vous ou 06 86 12 64 22
Date limite de remise d'offre après visite
et par écrit avant le : 4/08/2023
Offres d'achat classées selon dispositions réglementaires relatives aux ventes de logements HLM

SANS FRAIS D'AGENCE ET SANS FRAIS DE DOSSIER, FRAIS DE NOTAIRE 8 %
Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Résidence	Type	Surface	DPE	Prix
LE NYMPHÉAS MIRAMAS	Appt. T3 au 1 ^{er} étage garage en sous-sol compris	69 m ²	C	131 410 €
LE NYMPHÉAS MIRAMAS	Appt. T3 au 2 ^{ème} étage garage compris en sous-sol	67 m ²	C	129 200 €
Le Mas Salon de Provence	Maison T4 avec garage et jardin	79 m ²	C	221 595 €
Villa Domitienne Fos sur Mer	Maison T4 avec garage et jardin	81 m ²	C	196 050 €